



Procès-Verbal
CCAS – 05 mars 2024

PRÉSENTS (10)

Mmes et Mrs Isabelle PLANTÉ, Danielle COICAULT, Catherine DAZZI-RIVIÈRE, Micheline THULEAU, Clarisse NOURRY, Bernadette ROEGIERS, Jocelyne VIET, Isabelle NICOLAS, Roger DELSOL et Tony GUÉRY

ABSENTS EXCUSÉS (1)

David LEGRAND

VOTANTS (10)

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Isabelle PLANTÉ

SECRÉTAIRE :

Catherine DAZZI-RIVIÈRE

Ludivine BARILLET, responsable du CCAS

ORDRE DU JOUR

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023
4. Vote du budget 2024
5. Renouvellement de l'action : Les 1000 pas
6. Bilan Eval'Loire ateliers « Seniors, restez mobiles »
7. Questions diverses

1) NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément au règlement intérieur du CCAS, le responsable du CCAS est secrétaire de séance. En cas d'absence ou d'empêchement, le CCAS doit nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Est nommé : **Catherine DAZZI-RIVIÈRE**

2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA (DES) SÉANCE(S) PRÉCÉDENTE(S)

Le Conseil Municipal est invité à adopter le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023.

Pour : **10**

Contre : **0**

Abstention : **0**

3) COMPTE DE GESTION 2023

Budget CCAS La Ménitré	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions	6 781,00	0,00	6 781,00
Mandats émis	3 839,28	0,00	3 839,28
Annulation de mandats			
Dépenses nettes	3 839,28	0,00	3 839,28
RECETTES			
Prévisions	6 781,00	0,00	6 781,00
Titres émis	6 669,39	0,00	6 669,39
Réduction de titres			
Recettes nettes	6 669,39	0,00	6 669,39
RESULTAT			
Excédent	2 830,11		
Déficit			
Report N-1			
Résultat de clôture	2 830,11	0,00	2 830,11

Isabelle Planté présente le compte de gestion 2023 mais informe l'assemblée qu'il ne pourra être voté qu'à la prochaine séance. En effet, avant d'être voté, les écritures du compte de gestion de l'exercice 2023 (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023) doivent être en concordance avec les écritures de la Direction Générale des Finances Publiques. L'ordonnateur doit viser et certifier conforme le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal or celui-ci n'a pas encore été reçu.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Sous la présidence de Isabelle Planté, les membres du CCAS devaient délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Tony Guéry, ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, cependant, pour la même raison que le compte de gestion, le vote ne pourra avoir lieu.

Chap/Art	Dépenses de fonctionnement	Crédits 2023	%
60623	Alimentation	2 065,44 €	53,80%
60632	Matériel	61,35 €	1,60%
6228	Divers (actions)	245,79 €	6,40%
6281	Cotisation (adhésion)	105,00 €	2,73%
6451	Charges sociales	95,00 €	2,47%
6562	Aides	386,70 €	10,07%
6574	Subvention aux associations	880,00 €	22,92%
			0,00%
Sous-total recettes réelles		3 839,28 €	100,00%
002	Report résultat N-1		0,00%
Total		3 839,28 €	100,00%

Chap/Art	Recettes de fonctionnement	Crédits 2023	%
----------	----------------------------	--------------	---

7031	Concession cimetièrre		0,00%
706	Recette Banque alimentaire	788,60 €	18,83%
7474	Subvention communale	3 400,00 €	81,17%
7713	Libéralités reęues (dons)		0,00%
			0,00%
Sous-total recettes réelles		4 188,60 €	62,80%
002	Report résultat N-1	2 480,79 €	37,20%
Total		6 669,39 €	100,00%

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

L'affectation des résultats ne peut avoir lieu sans les délibérations précédentes. Néanmoins, il est tout de même présenté le report de l'excédent de fonctionnement 2023 sur la section de fonctionnement 2024.

RECETTES	6 669,39 €
DÉPENSES	3 839,28 €
EXCÉDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	2 830,11 €

4) VOTE DU BUDGET 2024

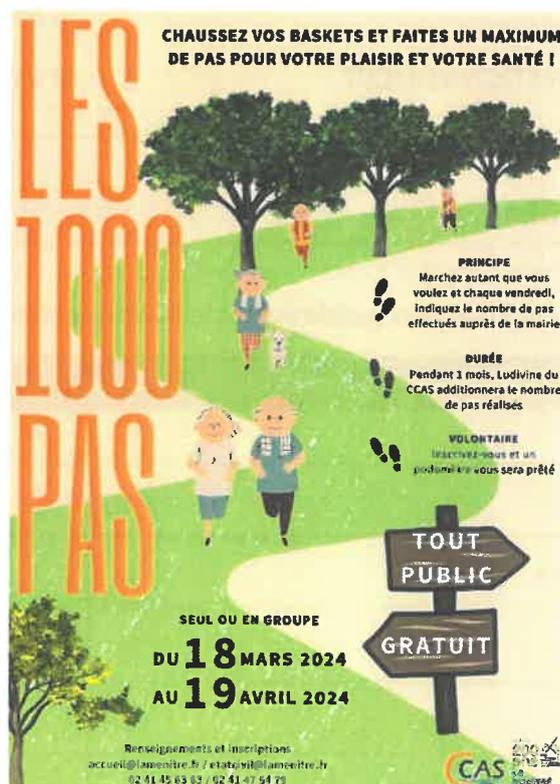
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale votent le budget primitif 2024 qui s'équilibre ainsi :

Chap/Art	Dépenses de fonctionnement	Crédits 2024	%
60623	Alimentation	2 000,00	30,86%
60632	Matériel	70,00	1,08%
6188	Autres frais divers	500,00	7,72%
6228	Divers	500,00	7,72%
6451	Charges sociales	110,00	1,70%
6281	Cotisation (adhésion UNCCAS)	100,00	1,54%
6562	Aides	1 000,00	15,43%
6574	Subvention aux associations	2 200,00	33,95%
			0,00%
Sous-total recettes réelles		6 480,00 €	100,00%
002	Report résultat N-1		0,00%
Total		6 480,00 €	100,00%

Chap/Art	Recettes de fonctionnement	Crédits 2024	%
706	Recette Banque alimentaire	649,89 €	17,81%
7474	Subvention communale	3 000,00 €	82,19%
			0,00%
Sous-total recettes réelles		3 649,89 €	56,33%
002	Report résultat N-1	2 830,11 €	43,67%
Total		6 480,00 €	100,00%

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

5) RENOUELEMENT DE L'ACTION : LES 1000 PAS



Isabelle Planté informe l'ensemble des membres du CCAS de la reconduction de l'opération « les 1000 pas » qui aura lieu du 18 mars au 19 avril 2024. La communication a été lancée le 4 mars via les réseaux sociaux, le site internet de la commune, par voie d'affichage en mairie (à poursuivre dans les commerces, établissements de santé et scolaires) et via la presse écrite (Courrier de l'Ouest et Ouest France). Un goûter aura lieu le 19 avril dans la salle du conseil de la mairie à 15h30 avec remise d'un cadeau surprise dans le cadre du jeu « Deviner, c'est gagné ».

Pour l'affiche 2025, il faudra penser à la revoir car les illustrations ne reflètent pas le « tout public » visé.

Enfin, pour cette année, prévoir une urne ou un cahier permettant aux participants de transmettre le nombre de pas réalisés par semaine sans se manifester en direct auprès des agents d'accueil. Cela peut être entreposé dans le hall de la mairie car celle-ci est fermée au public le vendredi après-midi.

6) BILAN EVAL'LOIRE ATELIERS « SENIORS, RESTEZ MOBILES »

L'atelier avait lieu sur trois séances en fin d'année avec en complément une séance de conduite pour les volontaires (x10 personnes). 24 personnes se sont inscrites et 22 ont participé à l'animation. L'âge moyen des participants était de 71 ans, tous ne résidaient pas à La Ménittré. De manière générale, l'activité a plu à l'ensemble des participants. Dans l'enquête de satisfaction, tous ont répondu « satisfait » ou « très satisfait » mais on n'a pas de détails. Aucun commentaire n'existe alors que ça permettrait d'améliorer l'atelier pour les prochaines sessions (cf. compte-rendu de l'animation envoyé par Eval'Loire).

Les participants ont émis le souhait d'aborder d'autres thématiques de prévention : incendie/sécurité et vitalité. Nous avons donc sollicité la MSA pour connaître l'ensemble des animations proposées. Un atelier en particulier nous a paru idéal à proposer « L'équilibre en bougeant ». Nous attendons le retour de la MSA pour organiser ces nouvelles animations en fin d'année 2024.

En parallèle, il serait intéressant de se rapprocher du Centre d'Animation Toile de Graines pour planifier des activités sur notre territoire.

Certaines activités peuvent être reconduites sans nouveauté et d'autres pourraient être ajustées à notre manière en présence d'intervenants.

7) QUESTIONS DIVERSES

Isabelle Planté évoque plusieurs points :

- Le futur passage associatif du Centre d'Animation Toile de Graines. Elle demande si certains seraient intéressés pour devenir membres actifs de l'association ou s'ils connaissent des habitants de la commune pour être bénévoles. Les quatre adjoints au social des quatre communes de l'Entente seront des référents. Une réunion publique aura lieu le vendredi 22 mars de 19h30 à 21h30 dans la salle Plantagenêts de Beaufort-en-Anjou. La communication est lancée.
- Un COPIL France Services s'est tenu à l'Espace Culturel de La Ménittré le jeudi 15 février. Les permanences sur l'ensemble du territoire fonctionnent très bien. Un compte-rendu nous a été envoyé où l'on peut prendre connaissance des détails chiffrés.
- Dans le cadre du PAT de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée en lien avec l'association Valorise, 2 ateliers cuisines auront lieu sur la commune pour les bénéficiaires de la Banque Alimentaire. Le premier sera mardi 26 mars dans la salle du Fûtreau. L'organisation et la communication sont en cours de préparation avec Marion Le Roux, chargée de mission PAT de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée. Elle nous avait également parlé des paniers légumes à éventuellement mettre en place.
- Il est constaté une hausse des bénéficiaires à la Banque Alimentaire et en revanche, une baisse des produits proposés (fruits, légumes, laitages et viandes). Au 05/03, 23 foyers étaient inscrits. On reçoit de gros conditionnements qu'il est impossible de partager pour en faire profiter tous les bénéficiaires (règles d'hygiène). C'est dommage et cela suppose un éventuel gaspillage. On s'attend à une hausse des demandes d'aides facultatives en raison de la conjoncture actuelle.
- Le logement d'urgence occupé par les Ukrainiennes doit retrouver sa vocation principale. Un courrier a été édité en lien avec l'association SIAO49 pour les encourager à rechercher un autre logement mais nous attendons la fin de la trêve hivernale et tenons compte du contexte international avant de le transmettre.

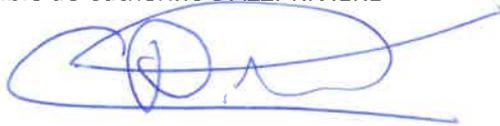
Planning des réunions de CCAS

Prochaine réunion du CCAS est fixée :

- **Mardi 25 juin 2024 à 14h30**

Fin de séance à 15h30

Vu l'avis favorable de Catherine DAZZI-RIVIÈRE



Vice-Présidente du CCAS
isabelle PLANTÉ